

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2015 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le lundi 26 janvier 2015 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Yves RIMOUX, Maire.

Présents : Monsieur Yves RIMOUX, Madame Patricia GOUTORBE, Monsieur Jean-Paul BOURLIERE, Madame Evelyne RICARD, Messieurs Pierre MOUTET, Laurent GITENET, Mesdames Christine DURAND, Catherine BIGAY, Monsieur Fabrice PETELET, Madame Stéphanie ROBERT, Monsieur Rémy ARQUILLERE, Mesdames Corinne THIVANT, Fabienne MEANT, Messieurs Laurent VILLANO et Didier RICARD.

Monsieur Fabrice PETELET a été désigné secrétaire de séance.

=+==+==+==+==+==+==

Le compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2014 est approuvé et signé par les membres présents.

DÉLIBÉRATION RATTACHÉE À LA RÉUNION DU 22 DÉCEMBRE 2014

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations de recensement 2015 de la population.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer deux emplois d'agents recenseurs non titulaires à temps non complet pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 14 février 2015, et charge Monsieur le Maire de procéder au recrutement des agents recenseurs.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

*** Aménagement du Bourg**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau d'études POLLEN AMÉNAGEMENTS a préparé le dossier de consultation des entreprises pour la première tranche des travaux concernant la rue du Château et l'aménagement de la Route de Lespinasse.

L'appel d'offre comprend deux lots :

- Lot n°1 : Voirie et réseaux
- Lot n°2 : Espaces verts et mobilier urbain

L'avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne ce jour. Les propositions devront être remises avant le 26 février 2015 à 10h00.

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil Général de la Loire, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement : Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% PU	Participation Commune
Eclairage aménagement central	16 239 €	53 %	8 607 €
EP traversée du bourg séquences sud	10 026 €	53 %	5 314 €
Dissimulation traversée du bourg séquences sud et centrale	154 450 €	40 %	61 780 €
Génie civil traversée du bourg séquences nord, sud et centrale	22 290 €	100 %	22 290 €
Traitement poteau traversée du bourg	175 €	0 %	0 €
TOTAL			97 991 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Prend acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « Aménagement de la traversée du bourg (séquences sud et centrale) » dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution ;
- 2) Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté ;
- 3) Décide d'amortir ce fonds de concours en 10 années ;
- 4) Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

* Construction du groupe scolaire

Les travaux d'étanchéité sont presque terminés. Les menuiseries extérieures ont été posées. Les dalles seront coulées cette semaine. Après quelques jours de séchage, le plâtrier plaquiste posera les cloisons légères.

Monsieur le Maire indique que le planning de travaux est respecté et que les entreprises n'ont pas pris de retard.

* Pare-ballons Terrain Multisports

Monsieur le Maire indique que la société ESA a scellé les poteaux et que le filet devrait être installé demain, soit le mardi 23 janvier 2015.

* Local commercial

Monsieur le Maire explique qu'une réunion a eu lieu en mairie avec les services du Site de Proximité et Madame Martine MEMBRÉ.

L'achat du bâtiment est en cours. L'architecte travaille sur le projet pour pouvoir déposer un permis de construire le plus rapidement possible.

Monsieur le maire précise que le label « Loire Multi-services » oblige le repreneur à proposer de l'épicerie et d'autres services, tels que restauration simple, relais colis, etc...

* Très Haut Débit

Monsieur le Maire indique que plusieurs personnes ont déjà reçu de la part de l'entreprise GRANIOU des conventions de passage. Cette dernière devait nous transmettre copie des plans aériens.

Or, les plans ne sont pas encore validés ni par le SIEL ni par ERDF. Nous ne sommes pas en mesure de renseigner les personnes qui se présentent en Mairie.

De plus, Monsieur AMARA s'est retiré et ne veut plus venir faire de permanences en Mairie. Un numéro de téléphone sera communiqué aux personnes concernées par ces conventions afin qu'elles puissent obtenir davantage de renseignements.

Enfin, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de génie civil ont débuté sur la commune de SAINT BONNET DES QUARTS.

FORET DE REBRUNS : LISTE DES AFFOUAGISTES

Monsieur le Maire rappelle les critères légaux permettant de déterminer les ayants-droit (habitants de la section de commune de Rebruns depuis plus de 6 mois, sans compter les résidences secondaires), et présente la liste réactualisée des affouagistes de la Forêt de Rebruns pour l'année 2015. Le Conseil Municipal approuve la liste des affouagistes 2015.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que lors de la précédente réunion, un accord de principe avait été donné pour participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents communaux.

Si l'agent cotise à une mutuelle labellisée, Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 10 € par mois et par agent, et de verser la même somme pour tout le monde.

Il s'agit d'une participation sociale, non négligeable, représentant un coût total pour la commune de 120 € par agent, soit 720 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour participer financièrement au coût de la protection sociale complémentaire des agents communaux à hauteur de 10 € par mois et par agent.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Suite à la création de la nouvelle communauté d'agglomération, la commission locale d'évaluation des charges transférées a déterminé le montant des charges transférées.

Le rapport définitif fait état des montants distribués à chaque commune membre. Concernant CHANGY, la somme de 8.922,00 € sera versée en 2015.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à ce rapport.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS

- *Roannais Agglomération, Conseil Communautaire*

Monsieur le Maire indique que l'ordre du jour comportait le vote d'un certain nombre de budget, dont le budget général, mais sans tenir compte des restes à réaliser.

Ont également été décidé le versement de plusieurs subventions à l'ITECH (60.000,00 € par an pendant 3 ans), à l'école d'ingénieurs polytech (37.000,00 € en 2016 et 2017), à l'université Jean Monnet (mise à disposition de trois agents pour l'administration + subvention).

Monsieur le Président a également fait part de l'arrêt du plan vélo, qui, s'il était judicieux sur l'ancienne agglomération à 6 communes, l'est beaucoup moins sur une agglomération à 40 communes.

Le marché concernant la fourniture des bacs roulants pour les ordures ménagères ayant été annulé par le Tribunal Administratif, l'agglomération se voit dans l'obligation de procéder à un nouvel appel d'offres.

QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

* Une réunion pour le bilan de la marche du vin bourru est prévue le mardi 24 février 2015 à 20h00 en mairie : Bilan et perspectives

* Distribution de l'invitation à la réunion publique vendredi 30 janvier 2015 à propos des coupures et micros-coupures, en présence des services ERDF. Cette réunion concerne les communes de Changy et Saint Bonnet des Quarts. Monsieur VASSELON, du SIEL, sera également présent.

* Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE remercie tous les conseillers et les deux agents communaux qui l'ont aidé pour mener à bien le projet de dénomination des voies du bourg. Il informe le Conseil Municipal qu'une commande complémentaire de 12 plaques sera faite très prochainement.

* Monsieur le Maire indique que le deuxième courrier parti avec accusé de réception à la locataire du logement de la Poste est revenu en Mairie.

* Une réunion de la commission Voirie est programmée le jeudi 12 février 2015 à 20h00 en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

<p>La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu Le LUNDI 23 FÉVRIER 2015 à 20H00.</p>
